



École de l'Énergie

(vocation alternative)

Préinscription

9 au 19 janvier 2018



Pour les élèves qui fréquenteront
la maternelle 5 ans
à l'automne 2018

École de l'Énergie
(vocation alternative)

1133, rue Notre-Dame
Shawinigan(Québec) G9N 3S3
Téléphone : 819 536-3122, poste 2500
Télécopie : 819 539-8622

Pour les élèves de maternelle
1^{er}, 2^e et 3^e cycle du primaire

Orientation générale et objectifs généraux

Clientèle visée et organisation pédagogique

Critères d'admissibilité et inscription

Coûts et frais d'inscription

Grille horaire

Questionnaire d'admission

Contrat d'engagement





École de l'Énergie

Vocation alternative

L'école alternative offre aux enfants des outils afin de les guider vers l'autonomie, la responsabilité et l'engagement dans leur réussite scolaire et sociale. L'école alternative guide chaque enfant vers l'atteinte des objectifs du programme du Ministère, mais en les abordant différemment.

L'approche pédagogique diffère d'une école alternative à l'autre, chacune ayant sa personnalité propre, mais elles ont en commun de favoriser ce qu'on appelle une pédagogie ouverte, qui privilégie la responsabilisation de l'élève dans sa démarche d'apprentissage et le développement de son autonomie. Les parents participent aux réflexions, décisions et actions qui se vivent dans l'école alternative.

Nous vous invitons à consulter le référentiel pédagogique du RÉPAQ « L'école publique québécoise : ses conditions pour naître et se développer » pour mieux comprendre les fondements de l'école alternative.

<http://repaq.org/bibliotheque/documents-de-reflexion/>

Orientation générale :

Dans un esprit d'ouverture constante à l'innovation et en s'inspirant de plusieurs courants en éducation, l'école de l'Énergie a pour mission d'offrir à l'élève un environnement adapté à ses besoins, à ses préoccupations et à ses intérêts. Une communauté éducative composée d'élèves, de parents, du personnel enseignant et non enseignant, l'accompagne dans son développement global en le guidant dans la définition de son identité par le choix de ses propres objectifs d'apprentissage et par le développement de compétences lui permettant de réussir sa vie personnelle et sa vie scolaire ainsi que de contribuer à la collectivité élargie.

Objectifs généraux :

- ✓ Créer un milieu dynamique et créatif qui prône une approche humaniste, participative et communautaire afin que tous les élèves aiment l'école et y soient heureux;
- ✓ Rendre l'enfant actif dans ses apprentissages et dans la vie de l'école afin de l'amener à être un citoyen ouvert, critique, responsable et engagé;
- ✓ Valoriser le rôle des parents en tant que co-éducateurs et co-gestionnaires de l'école, dans l'optique de renforcer et de concrétiser les valeurs de l'école alternative;
- ✓ Attribuer un rôle majeur à l'enseignant-guide, qui, par son implication au sein de l'équipe-école, assure la cohésion et la cohérence des interventions auprès des élèves;
- ✓ Privilégier la différenciation pédagogique afin de faire cheminer l'enfant à son propre rythme et ainsi lui permettre de relever des défis à sa propre mesure ;

- ✓ Mettre en place une évaluation de l'élève en continu, basée sur une approche qualitative et tripartite (qui implique l'enseignant, le parent et l'élève lui-même);
- ✓ Amener l'enfant à développer son identité et ses compétences à travers des projets variés, par le partage et la coopération, le tout dans un contexte multi-âges;

Clientèle visée :

- ✓ Maternelle, 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Organisation pédagogique 2018-2019 :

Selon la clientèle inscrite, possibilité d'offrir 5 groupes :

- ✓ Classes multiâges de la maternelle à la 5^e année

Critères d'admissibilité :

- ✓ Les parents doivent démontrer **obligatoirement** leur adhésion à l'école alternative :
 - En assistant à la soirée d'information;
 - En retournant les documents nécessaires à la préinscription dans le délai demandé (voir étapes d'admission);
 - En étant disponibles pour une entrevue;
 - En complétant le formulaire concernant les antécédents judiciaires. Cette obligation s'applique à toutes personnes (personnel et parents) pouvant être en contact avec des élèves de l'école (exigence de la Commission scolaire de l'Énergie).
*Le formulaire destiné aux parents bénévoles sera disponible lors de la préinscription de votre enfant.

- ✓ Les parents s'engagent **minimalement** à participer à la vie de l'école :
 - En participant aux deux assemblées annuelles (début et fin d'année);
 - En assistant à la soirée d'information de la classe de son enfant qui a lieu en début d'année;
 - En se présentant aux rencontres d'évaluations parents-enfant-enseignants tout au long de l'année scolaire;
 - En soutenant son enfant dans sa démarche scolaire;
 - En participant aux deux soirées pédagogiques données à l'école;
 - En complétant les 25 heures d'implication scolaire exigées, par famille, par année ¹.
 - Les familles éprouvant des difficultés à respecter leur engagement seront suivies et soutenues par le comité de participation des parents et la direction afin de trouver des solutions.
 - Suite aux diverses solutions proposées, l'école se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription des élèves dont les parents ne respectent pas les engagements correspondants aux valeurs de l'école.

1. Un guide de participation des parents est disponible à l'école pour de plus amples détails.

Étapes d'admission et préinscription :

- ✓ Afin de réaliser les étapes d'admission **à la maternelle** de votre enfant à l'école de l'Énergie (vocation alternative), vous devez **obligatoirement** :

- **Assister à la rencontre d'information qui aura lieu le 15 janvier 2018 à 19h**, à l'école de l'Énergie, au 1133, rue Notre-Dame, Shawinigan. *Veillez-vous présenter à la porte située dans le stationnement, sur le côté de la rue Georges.*
- **Compléter et retourner les documents suivants à l'école de l'Énergie au plus tard le vendredi 19 janvier 2018.** *Veillez prendre note que le secrétariat de l'école est ouvert du lundi au vendredi entre 7h45 et 11h15.*

- Le **certificat de naissance** original GRAND FORMAT de l'enfant et une **preuve de résidence au Québec dans le cas d'une première inscription à la CSÉ**;
- Le **questionnaire d'admission et d'engagement** de participation parentale (*ci-joint et disponible lors de la préinscription également*);
- Le formulaire de préinscription de la CSÉ (*disponible lors de la préinscription*);
- Le formulaire concernant les antécédents judiciaires (*disponible lors de la préinscription*).

- **Participer à l'entrevue (voir les critères d'admissibilité).**

- ✓ **Suite à la préinscription, si le nombre d'élèves respectant les critères d'admissibilité excède la capacité d'accueil de l'école, une pige sera effectuée jeudi le 25 janvier 2018.**

Avant la pige :

- Les enfants des parents fondateurs suivants seront automatiquement admis : Marie-Christine Gélinas et Jonathan Trudel, Joëlle Champagne et Hubert Patry, Stéphanie Bournival et François Normandin, Caroline Lamothe, Marielle Sauvageau;
- La fratrie, soit les frères et sœurs des élèves qui fréquentent actuellement l'école seront automatiquement admis;

Pour la pige :

- La pige sera supervisée par la direction en présence de membres du comité accueil et admission.

Résultats de la pige :

- Les résultats de la pige seront acheminés aux parents par courriel ou exceptionnellement par téléphone le 26 janvier 2018.
 - **Liste d'attente** : Les demandes d'inscriptions non retenues sont placées sur une liste d'attente conservée jusqu'à la première journée pédagogique du calendrier scolaire. Advenant un départ, une seconde pige sera effectuée.

L'inscription:

- Si tous les critères d'admissibilité sont respectés, les parents des élèves admis devront procéder à l'inscription officielle de leur enfant à la maternelle **en se présentant à l'école de l'Énergie** lors de la période d'inscription officielle prévue du 1^{er} au 23 février 2018. Veuillez prendre note que le secrétariat de l'école est ouvert du lundi au vendredi entre 7h45 et 11h15.
- La Commission scolaire se réserve le droit de refuser la candidature d'un élève après son inscription suite à l'analyse des antécédents judiciaires des parents;
- **Les parents des élèves non retenus** devront s'inscrire à l'école du secteur d'appartenance lors de la période d'inscription officielle prévue du 1^{er} au 23 février 2018;
 - Les **demandes d'inscription non retenues** ne sont pas considérées pour les années subséquentes. Les parents qui désirent soumettre une nouvelle demande devront refaire l'ensemble de la démarche l'année suivante.
- ✓ **Les parents des élèves du primaire** qui désirent présenter une demande de choix d'école pourront le faire lors de la période d'inscription officielle en complétant le formulaire « Demande de changement d'école » disponible à l'école de leur secteur d'appartenance.
 - Afin de bien comprendre les principes d'une école à vocation alternative, il est fortement recommandé aux parents qui désirent présenter une demande de choix d'école pour l'école de l'Énergie, d'assister à la rencontre d'information du **15 janvier 2018 à 19h**, à l'école de l'Énergie, au 1133, rue Notre-Dame, Shawinigan.
 - Dans l'éventualité où des places se libèrent, que la capacité d'accueil le permet et que les critères d'inscriptions sont respectés, de nouvelles inscriptions (au primaire) pourront exceptionnellement être acceptées. Ces demandes seront traitées vers la mi-juin et une réponse écrite sera envoyée aux parents au plus tard à la mi-juillet.

Coûts et frais d'inscription pour l'année scolaire 2018-2019 :

- ✓ Frais chargés aux parents pour le matériel scolaire requis selon la politique en vigueur à la Commission scolaire de l'Énergie.
 - **Précolaire :** Maximum de 25,00 \$
 - **Primaire :** Maximum de 70,00 \$

Grille-horaire

La grille-horaire, au regard du nombre d'heures d'enseignement suggérées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'est pas présentée dans ce document puisque par son approche alternative, l'école de l'Énergie définit la réussite par le développement optimal des compétences de chaque élève en fonction de son propre potentiel et non par l'atteinte d'une norme externe à l'élève ou d'une réussite exclusivement scolaire.

Une vision globale de sept ans est envisagée pour amener l'élève à la fin du primaire. Le découpage année par année est moins présent, ce qui donne plus de temps et de souplesse pour le respect du rythme des élèves.

Les apprentissages ne sont plus uniquement le reflet de l'acquisition des notions d'un programme d'études puisque les élèves participent aux décisions portant sur le contenu de leurs apprentissages.

L'approche par projet que l'on retrouve à l'école de l'Énergie amène l'élève à définir, planifier, réaliser et communiquer ses projets dans le respect de son développement personnel et scolaire. Ces projets seront disciplinaires ou interdisciplinaires, individuels, en équipe ou collectif, à court, moyen ou à long terme et seront réalisés par les élèves. Une bonne part des apprentissages des élèves vont naître de ces projets.

En s'appuyant sur l'autodétermination et la curiosité de l'élève pour qu'il développe ses habiletés d'apprentissage, les interventions éducatives s'ajustent aux projets des élèves afin de ne pas freiner cette autodétermination. L'élève est le premier responsable de ses choix au regard de son projet personnel, qui se réalise principalement à l'école.

Transport :

Le choix d'école ne permet pas d'exiger le transport scolaire lorsque celui-ci est requis pour cet élève et excède ce qui est prévu par la Commission scolaire. Consulter la Politique du transport scolaire pour connaître tous les détails.

- ✓ Au moment de la préinscription, les parents s'engagent à assumer le transport de leur enfant si celui-ci n'est pas possible ou s'il ne leur convient pas.
- ✓ Les services du transport scolaire de la Commission scolaire prévoient des points d'embarquement de façon à favoriser, dans la mesure du possible, l'accessibilité aux écoles à vocation particulière.

Points d'embarquement:

Le point d'arrêt sera attribué en fonction de l'arrêt qui se trouve le plus près de l'adresse principale de l'élève.

Les parcours pourront être légèrement modifiés à la discrétion des Services du transport scolaire, en tenant compte des critères suivants :

- nombre d'inscriptions dans un secteur
- lieu du domicile des élèves
- nombre d'élèves par parcours
- durée des parcours
- distance parcourue

École de l'Énergie (vocation alternative)		Secteur Shawinigan
Points d'arrêt :	Lieu :	Municipalité :
École La Providence	Rue du Couvent	Saint-Tite
École Plein Soleil	Rue Goulet	Hérouxville
Dépanneur du Carrefour	Int. Rte des Défricheurs/ave. De St-Georges	Shawinigan (St-Georges-de-Champlain)
École Dominique-Savio	207 ^e Avenue	Shawinigan (St-Georges-de-Champlain)
École Lafèche	Int. 4 ^e Avenue/14 ^e Rue	Shawinigan (Grand-Mère)
Dépanneur Magoo	Int. Route 157/rang Saint-Flavien	N-D-du-Mont-Carmel
Dépanneur Pépin	Int. Route des Vétérans/rang St-Louis	N-D-du-Mont-Carmel
École de la Source	120 ^e Rue	Shawinigan (Shawinigan-Sud)
Écoles Immaculée-Conception	Rue Broadway	Shawinigan (centre-ville de Shawinigan)
École de la Petite-Rivière	Rue Principale	Shawinigan (St-Gérard-des-Laurentides)
École St-Charles-Garnier	Rue Roy	Shawinigan
Garage Autobus Allard	Int. rues Notre-Dame/St-Émilien	Saint-Alexis-des-Monts
École des Vallons	Int. rues Matteau/Bergeron	Saint-Paulin
Écoles Notre-Dame-des-Neiges	Rue de l'Église	Charette
École Ste-Marie	Rue Principale	Saint-Boniface

Services complémentaires :

- ✓ Au besoin, les élèves de l'école de l'Énergie bénéficient des mêmes services complémentaires que les autres élèves de la Commission scolaire.

Locaux :

- ✓ Tous les locaux de classes et de services seront situés au 1133, rue Notre-Dame, Shawinigan.

Service de garde :

- ✓ L'école de l'Énergie a son propre service de garde.

Informations :

- ✓ Pour plus d'informations, contacter Monsieur Stéphane Robitaille, directeur de l'école de l'Énergie au 819 536-3122, poste 2501 ou par courriel à srobitaille@csenergie.qc.ca

École de l'Énergie (vocation alternative)

Questionnaire d'admission 2018-2019

Écrire lisiblement et retourner au plus tard le 19 janvier 2018.

Veillez prendre note que le secrétariat de l'école est ouvert du lundi au vendredi entre 7h45 et 11h15.

IDENTIFICATION

Nom de l'enfant :	Âge au 30 septembre 2018 :
Adresse :	
Téléphone à la maison :	

École d'appartenance ou de secteur:

Degré scolaire prévu en septembre 2018 :

Degré scolaire en 2017-2018 (si cela s'applique) :

Nom de la mère :	Cellulaire :
Adresse courriel de la mère :	
Métier / profession et vos passions / passe-temps :	

Nom du père :	Cellulaire :
Adresse courriel du père :	
Métier / profession et vos passions / passe-temps :	

Nom du 2 ^e enfant :	Âge au 30 septembre 2018 :
École d'appartenance ou de secteur:	
Degré scolaire prévu en septembre 2018 :	
Degré scolaire en 2017-2018 (si cela s'applique) :	

Nom du 3 ^e enfant :	Âge au 30 septembre 2018 :
École d'appartenance ou de secteur:	
Degré scolaire prévu en septembre 2018 :	
Degré scolaire en 2017-2018 (si cela s'applique) :	

1. Qu'est-ce qui vous interpelle particulièrement dans le projet d'école alternative que nous proposons?

2. Quels sont selon vous les impacts sur le développement de votre enfant au fait que différents parents et adultes s'impliquent dans les activités scolaires et parascolaires?

3. Étant donné que la participation familiale de jour sera OBLIGATOIRE à l'école alternative, nous désirons connaître vos disponibilités à l'avance. Pourriez-vous nous préciser les journées et périodes de l'année pour lesquelles vous êtes disponibles afin de venir vous impliquer en classe?

4. L'école alternative propose de respecter le rythme d'apprentissage de l'enfant. Que cela signifie-t-il pour vous?

5. Quelle importance accordez-vous au rendement scolaire? Pourquoi?

6. Quelles sont vos attentes, en général, par rapport à l'école?

--

7. Quelles sont vos inquiétudes ou interrogations face à l'école alternative?

--

8. Afin de nous aider à mieux répondre aux besoins des enfants, veuillez nous indiquer si votre enfant a des difficultés d'apprentissage ou de comportement. Quelles sont-elles?

--

9. Votre enfant reçoit-il des services particuliers?

Orthophonie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Psychologie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Psychoéducation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Orthopédagogie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Autres :

10. Avez-vous des commentaires à nous faire part?

--

CONTRAT D'ENGAGEMENT DES PARENTS ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

- J'ai pris connaissance du document sur les critères d'admissibilité.
- Je comprends l'importance de la participation parentale pour la réussite de mon enfant et le développement de l'école.
- J'accepterai, selon le cas, de signer l'autorisation de transfert de dossiers scolaires (plan d'intervention, évaluations de l'enseignant, rapports TES) si mon enfant est accepté.
- J'accepte de m'engager à contribuer à la vie de l'école selon les modalités proposées :
 - En participant à toutes les rencontres obligatoires ;
 - En m'impliquant activement à remplir les 25 heures minimum par famille par année.

Signature du parent

Date

Signature du parent

Date

Merci de votre collaboration